



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale  
des Territoires

Metz, le 27 mai 2019

Service Aménagement  
Biodiversité Eau  
Police de l'Eau

La responsable de l'Unité Police de l'Eau

Affaire suivie par Liborio CICCARELLO  
*liborio.ciccarello@moselle.gouv.fr*  
03 87 34 34 12

à

Monsieur le Maire  
Mairie de Hombourg-Haut  
17 rue de Metz  
BP 30  
57470 Hombourg-Haut

Objet : Dossier de déclaration concernant le lotissement Papiermuhle à Hombourg-Haut  
Dossier de déclaration n° 57-2018-00555

PJ : Récépissé de déclaration - Courrier de notification  
Dossier de déclaration

Déclaration -D 57-2018-00555 CLE

Ref :

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Le lotissement Papiermuhle à Hombourg-Haut (57)**

Ce dossier a été déposé par : EURO NEGOCE, représenté par M. Guy Dauphin. Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration et les compléments ;
- un exemplaire du **récepissé de déclaration n°57-2018-00555** en date du 27 mai 2019, accompagné du courrier de notification du 27 mai 2019.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période d' un mois minimum, copie du récepissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La Responsable de l'Unité Police de l'Eau,

Valérie ANTOINE-POTIER